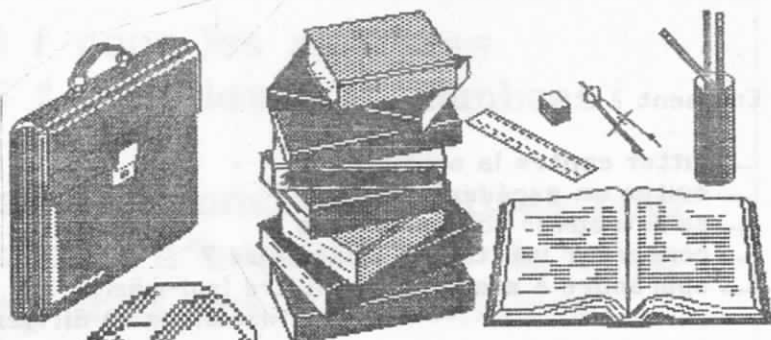


L'RNA JOIE

MENSUEL EDITE SOUS LE
PATRONAGE DE L'A.S.B.L.
ERNAGE ANIMATION

Quoi de
neuf ?



C'est la
rentrée

N° 175

SEPTEMBRE 1991

Au revoir, et merci!

Depuis le 30 juin, j'ai mis fin à mes activités de kiné à Ernage.

Ceci est un choix fait afin de répondre à des nécessités familiales prioritaires.

Je remercie tous les patients qui ont eu la patience de me supporter patiemment durant ces 10 années!

Je leur souhaite à tous une très bonne santé - et leur suis très reconnaissante de la confiance qu'ils m'ont accordée.

Bernadette Van Roy.

Comment ?

- lutter contre la solitude ?
- éviter un excédent de poids ?
- se retrouver souple et agile ?
- conserver un "tonus" musculaire ?
- apprendre à mieux se connaître (soi-même!)
et ainsi mieux se diriger ?

Tout simplement en venant participer au cours de gymnastique d'Ernage, tous les mercredis soirs, de 19h30 à 20h30 ou de 20h40 à 21h40.

C'est avec plaisir que nous accueillerons toute ernageoise et ses amies, cousines, tantes, mère, grand-mères, filles ... pour répondre à toutes ces questions de façon très pratique !

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus chez Christine Despontin, ou à la salle "La Concorde", le mercredi, aux heures de gym.

Venez voir, venez essayer, et repartez convaincue!

A très bientôt!
L'équipe d'Ernagym

Vie Féminine Ennager

ATELIER BIJOUX
création et réparation

Salle " La Concorde "

le mardi : 17 septembre à 19h30
24 septembre à 19h30
1 octobre à 19h30

PRIX: 300 f pour les membres
375 f pour les non membres

Nous vous attendons nombreuses pour
cette activité, n'oubliez-pas de vous
inscrire chez vos sectionnaires.

#

Le jeudi 10 octobre à 13h30

Gôter de l'amitié

Le groupe "F" viendra nous distraire
avec quelques chansons d'autrefois

A bientôt, les sectionnaires



AMNESTY INTERNATIONAL
Belgique Francophone a.s.b.l.

GEMBLOUX

Groupe 26

SORTONS-LE DE L'OMBRE



Thomas Wainggai a été condamné à vingt ans d'emprisonnement pour avoir prôné sans violence l'indépendance d'une province d'Indonésie.

Thomas Wainggai a été condamné à 20 ans d'emprisonnement en septembre 1989.

Agé de 53 ans, il réclamait l'indépendance de l'Irian Jaya, une province indonésienne. Dans ce but, il avait entr'autre écrit à l'ONU et à divers gouvernements.

C'est au cours d'une cérémonie organisée pour proclamer cette indépendance qu'il a été arrêté. Devant l'importance de la foule souhaitant assister à son procès, les autorités indonésiennes ont décidé de tenir les audiences dans une base

militaire. Au lendemain du verdict, des bruits ont couru selon lesquels les juges avaient totalement négligé l'aspect, avant tout, pacifique de l'action menée par Thomas Wainggai.

Les conventions internationales relatives aux Droits de l'Homme garantissent pourtant le droit de chacun à l'expression non-violente de ses opinions.

Pour son trentième anniversaire, Amnesty International a décidé de sortir de l'ombre trente personnes, victimes des violations des Droits de l'Homme.

Le destin de Thomas Wainggai dépend des habitants de Gembloux!

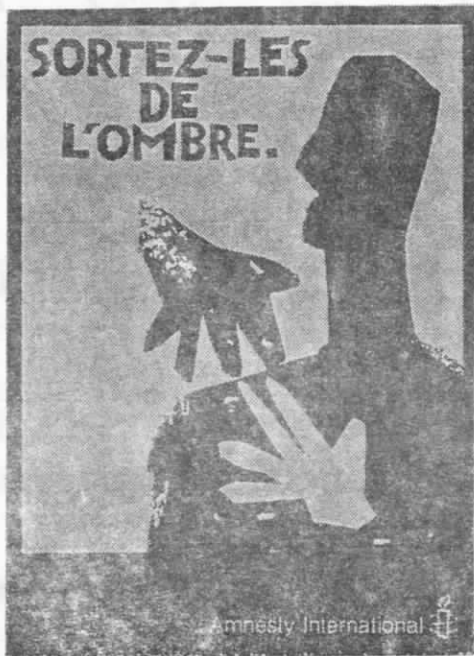
Durant les prochains mois, vous rencontrerez à l'église et ailleurs des silhouettes; celles-ci vous proposeront des cartes postales demandant la libération de Thomas Wainggai.

PRENEZ-LES, ENVOYEZ-LES !

Si vous souhaitez avoir plus de détail sur cette action, vous pouvez contacter:

C.Joris, 45 rue Labarre à Ernage.

**SORTEZ-LES
DE
L'OMBRE.**



Amnesty International